

## LA LOGIQUE DE SEDAGYL

La société **SILVEREDGE** organise sous son enseigne **SEDAGYL** un « Tirage des chèques bancaires ». Il est doté d'un chèque bancaire de 1 500 € et de quatre chèques de 50 €.

Vous devez gratter la case dorée du bulletin de jeu. Si vous découvrez le nombre 9761, 7628, 2159 ou 3452, vous gagnez la somme de 50 €.

Tous les autres destinataires vont découvrir le n° 2807, ce qui leur permet de participer au tirage au sort final.

Ne sautez donc pas de joie en lisant le nombre 2807 : certes, la formulation publicitaire indique que « oui, la gagnante des 1 500 € aura obligatoirement découvert cet unique numéro ! ». Mais cela ne signifie pas que le fait de découvrir ce numéro vous fait gagnant !

**INFO-ALERTE** est une mise en garde hebdomadaire diffusée par le **Réseau anti-arnaques, association partenaire de l'UFC-Que Choisir, BP 40179, 79205 PARTHENAY cedex** ([contact@arnaques-infos.org](mailto:contact@arnaques-infos.org)). Elle alimente la page **Facebook** du **RAA**.

Site : [www.arnaques-infos.org](http://www.arnaques-infos.org)

SIRET : 503 805 657 00049

Reproduction autorisée sous réserve de mentionner l'origine.

Directeur de la publication : **Pascal TONNERRE** ([president@arnaques-infos.org](mailto:president@arnaques-infos.org))